

Le président russe signe l'annulation des accords avec l'Ukraine sur la flotte de la Mer Noire



Moscou, 2 avril (RHC-PL)- Le président russe, Vladimir Poutine, a promulgué aujourd'hui une loi qui annule de façon immédiate les accords avec l'Ukraine sur la Flotte de la Mer Noire.

La Loi approuvée d'abord par la Douma et par le Conseil des Fédérations, annule les accords du 28 mai 1997 sur la division de la Flotte de la Mer Noire entre la Russie et l'Ukraine et sur la permanence des navires russes en territoire ukrainien.

Le traité sur les paiements mutuels a été également annulé, de même que la convention qui prorogeait à partir de 2017 et jusqu'en 2042 ces accords et qui établissait une remise sur le prix du gaz livré à Kiev pour la permanence des navires russes à Sébastopol.

Actuellement, 70% de l'infrastructure de la Flotte russe de la Mer Noire se trouve en Crimée , dotation qui garantit à Moscou la sortie à la méditerranée du côté sud-occidental .

L'abrogation des accords élimine les limites

fixés au nombre de soldats et aux moyens techniques.

La veille, les porte-paroles du ministère russe des Affaires étrangères ont déclaré que le futur des relations économiques avec l'Ukraine serait conditionné par l'attitude du gouvernement de facto en matière de politique étrangère.

Les nouvelles autorités de l'Ukraine prétendent changer l'actuel statut de ce pays qui figure sur les non-alignés.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/19269-le-president-russe-signe-lannulation-des-accords-avec-lukraine-sur-la-flotte-de-la-mer-noire>



Radio Habana Cuba